

Designer d'environnement

RNCP5249 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	230n, 233n
Code(s) ROME	F1102, L1503
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	03/03/2009

Certificateur(s)

Atelier Hourde artechniques - Ecole supérieure des arts et techniques

<http://www.esat.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le designer d'environnement a pour mission de reconsidérer un cadre bâti, un site existant, dans son fonctionnement, dans son aménagement et de proposer avec une vision globale de l'art de vivre la conception des espaces nouveaux. Il s'agit de mettre au point une idée sollicitant toutes formes et moyens d'expression et de faire des propositions prenant en compte l'usage et les préoccupations des utilisateurs au plan éthique, esthétique, social, économique et fonctionnel. Il peut assurer la direction de projet et le suivi de réalisation jusqu'à la réception de chantier.

Concrètement le designer d'environnement mène une démarche le conduisant à :

- 1-Définir, analyser, traduire, valoriser, anticiper les attentes, les besoins (exprimés ou non, explicites ou non) de l'ordonnateur (commanditaire, client, maître d'ouvrage, commissaire d'exposition,metteur en scène...) et les problèmes posés à partir des indications données par l'ordonnateur ;
- 2 -Rechercher et concevoir des premières idées et leur traduction/transcription sous forme d'esquisses ; puis présentation de la (les) proposition(s) à l'ordonnateur ;
- 3 -Réaliser ou faire réaliser et suivre l'ensemble du processus de réalisation, après transmission des instructions aux divers intervenants et corps de métier ;
- 4 –Assurer le suivi de fabrication et le contrôle de la qualité, du niveau de réalisation et de conformité aux choix initiaux, jusqu'à la réception finale par l'ordonnateur et engager sa responsabilité à toutes les étapes de validation.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences analytiques et méthodologiques : - Identifier et traduire la demande, les attentes et les besoins de l'ordonnateur (commanditaire, client, maître d'ouvrage, commissaire d'exposition) ;

- Situer la demande dans un contexte économique, sociologique, historique, éthique... ;
- Etudier, interpréter, valoriser le cahier des charges ;
- Connaître et maîtriser les techniques de recherches, d'exploitation des sources d'informations et méthodes d'analyse et de classification.

Compétences conceptuelles et créatives :

- Elaborer, développer et mettre en forme une/des proposition(s) de qualité en relation avec les objectifs initialement retenus et en accord avec un processus personnel de création original.
- Contrôler et garantir à toutes les étapes du projet les choix esthétiques et artistiques initiaux..

Compétences communicationnelles et organisationnelles:

- Connaître et maîtriser les langages professionnels (oraux, graphiques, infographiques et techniques-- plans, coupes, élévations, détails, maquettes ...) permettant de rendre concrets les concepts élaborés en utilisant les

langages appropriés aux différents interlocuteurs;

- Connaître et maîtriser les moyens et ressources nécessaires au développement et à la réalisation du projet .

Compétences techniques et gestion du projet :

- Conduire le projet dans sa dimension technique, réglementaire et administrative (obtenir les avis et faire tous les procédures selon les spécificités du projet : des Bâtiments de France, des architectes conseils...et s'informer auprès des personnes compétents pour les questions relatives aux fluides/structures, à l'économie, à l'acoustique, à l'ergonomie, à la sécurité, au choix des matériaux...);
- Connaître le marché et l'environnement des entreprises en vue de la réalisation matérielle du projet (matériaux et compétences de tous corps de métiers) ;
- Maîtriser les méthodes et techniques d'élaboration des divers documents techniques et descriptifs (diagnostic lieu, cahier des charges, programmation, devis, descriptif des travaux, CCTP...)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les secteurs d'activités sont : -l'environnement architectural urbain : l'habitation, le lieu de travail, l'espace industriel et collectif, le commerce, les équipements administratifs (mairie, salle de réception, auditorium, ...), les lieux de culte (église, crématorium, ...) et les équipements sociaux (loisir, sport, santé, éducation, etc.) ;

- l'environnement patrimonial et paysager : réaménagement et réhabilitation de bâtiments historiques ;
- l'environnement commercial et publicitaire : forums, création de stands, lieux-spectacles promotionnels
- l'environnement culturel : musées, galeries, expositions, actions culturelles....
- l'environnement du spectacle et du divertissement : théâtre, télévision, cinéma, écran
- les éléments mobiliers de grande diffusion et artisanaux (meublier, objet, moquette, textile, luminaire, papier peint...)
- ;
- la recherche et le développement (conseils et réflexions dans les domaines comme l'accès tous public, l'environnement de travail, l'environnement de vie, le développement durable).
- Les secteurs ou entreprises d'accueil sont :

Agence et cabinet d'architecture, entreprise d'évènementiel, agence de design, agence de communication globale, bureau d'études, service communication d'une société, d'une administration et collectivité locale, société de production (Ciné, TV, Animation), théâtre et espace de représentation, musée...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Designer d'environnement, Designer d'espace, Architecte d'intérieur, Aménageur(euse) d'espace intérieur ; Scénographe (spectacle vivant/décor d'écran) ; Muséographe ; Expographe ; Professionnel (elle) du décor et des accessoires ; Décorateur de cinéma ; Décorateur.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 401 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible) U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	32 588

Jugés difficiles à recruter	11 %
Emplois saisonniers	30 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

- 12 à 14 professionnels extérieurs à l'organisme -1 président extérieur à l'organisme
- 1 observateur extérieur à l'organisme

COMPOSITION DU JURY — VAE

- 2 professionnels externe à l'organisme -le responsable de l'année de certification
- le responsable de l'établissement

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 03/03/2009

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP2176

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP6943

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5249/>